LA IIIE RÉPUBLIQUE AVANT 1914 :

UN RÉGIME POLITIQUE, UN EMPIRE COLONIAL

Chapitre 1 :

La mise en œuvre du projet républicain

I- L’affirmation progressive du nouveau régime républicain

A- Des institutions qui se mettent en place peu à peu dans un contexte très particulier

La naissance de la Troisième République

Capitulation de Napoléon III à Sedan le 2 septembre 1870 dans le contexte de la guerre franco-prussienne

… et proclamation de la IIIe République à Paris le 4 septembre 1870

La défaite française face à la Prusse

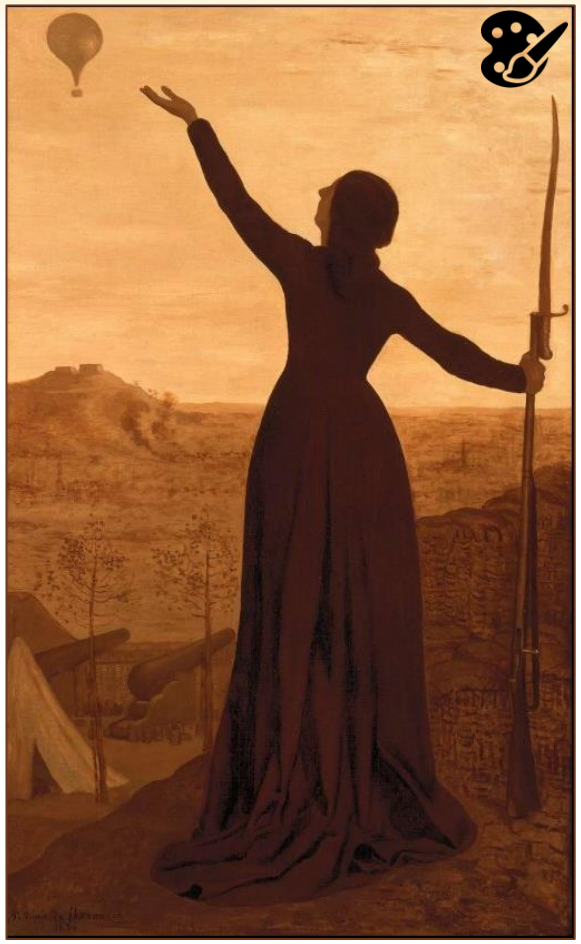

Le Ballon, Pierre PUVIS DE CHAVANNES
(Grand Palais)

La résistance de Paris assiégée s'organise, alors que Gambetta, ministre de l'intérieur du « gouvernement de la Défense nationale », quitte la capitale en ballon pour Tours

Mais alors que l'empire allemand a été proclamé dans la galerie des glaces de Versailles le 18 janvier…

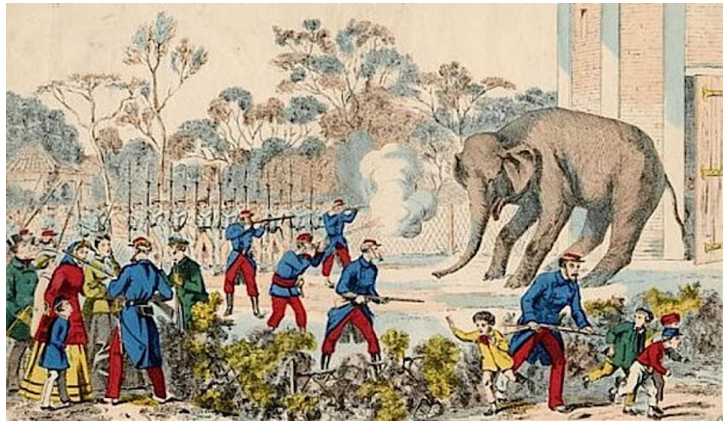

… et que le peuple de Paris, affamé, en vient à manger les animaux du jardin des plantes

La France signant les préliminaires d'un traité de paix

… le gouvernement est contraint de signer l'armistice le 28 janvier 1871

Les élections législatives de février 1871

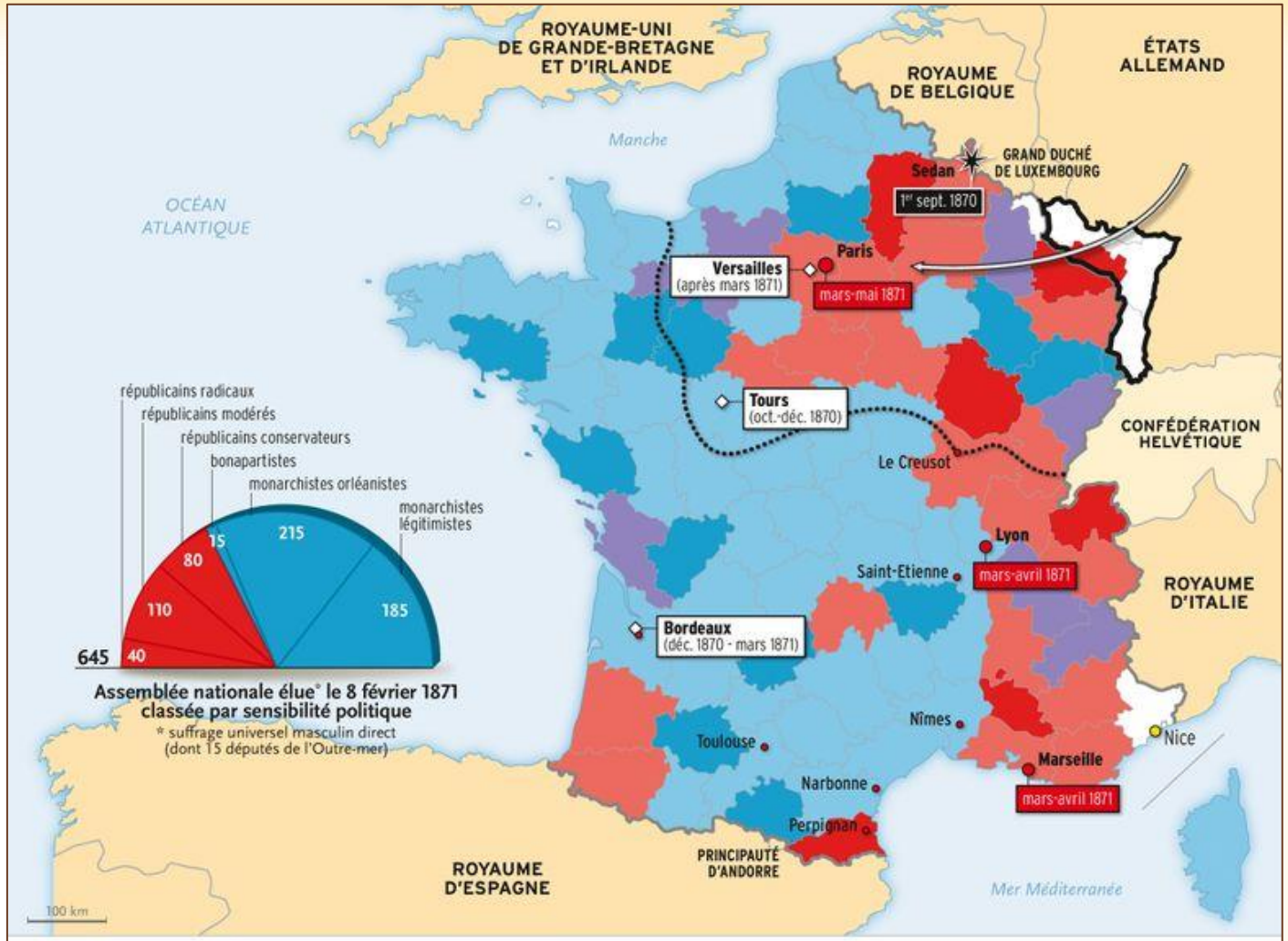

La Commune de Paris (mars-mai 1871)

Emission Arte Karambolage

Programme de la Commune

« La Commune est la base de tout État politique[1] comme la famille est l'embryon de la société. Elle implique comme force politique la République, seule compatible avec la liberté et la souveraineté populaire. La liberté la plus complète de parler, d'écrire, de se réunir et de s'associer, la souveraineté du suffrage universel. Le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires et magistrats [...].

Propagation de l'enseignement laïque intégral, professionnel. Organisation d'un système d'assurance communal contre tous les risques sociaux, y compris le chômage et la faillite. Recherche incessante et assidue de tous les moyens les plus propres à fournir au producteur le capital, l'instrument de travail, les débouchés et le crédit, afin d'en finir pour toujours avec le salariat et l'horrible paupérisme. »

Manifeste du Comité central des vingt arrondissements de Paris, 26 mars 1871.

1. Les Communards proclament une large autonomie pour la Commune de Paris qu'ils souhaitent étendre à toutes les communes de France.

Barricade

2 BIOGRAPHIE

Louise Michel (1830-1905)

Institutrice, elle enseigne à Montmartre, un quartier populaire du nord de Paris. Engagée politiquement contre le Second Empire, elle participe activement à l'insurrection parisienne contre Thiers et les « Versaillais », dirige un Comité de vigilance des femmes dans son quartier, anime le club de la révolution. Ambulancière, elle combat, en uniforme de Garde nationale[1] aux côtés des Communards, ce qui lui vaut le surnom de « Vierge rouge ».

1. Milice de défense créée sous la Révolution française.

L'échec de la Commune de Paris : la Semaine Sanglante

Justification des Versaillais

« La France, librement consultée par le suffrage universel, a élu un gouvernement qui est le seul légal [...]. Ce gouvernement vous a donné les mêmes droits que ceux dont jouissent Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, et [...] vous ne pouvez demander plus de droits que n'en ont toutes les autres villes du territoire.
En présence de ce gouvernement, la Commune, c'est-à-dire la minorité qui vous opprime et qui ose se couvrir de l'infâme drapeau rouge, a la prétention d'imposer à la France ses volontés. [...]
Elle viole les propriétés, emprisonne les citoyens pour en faire des otages, transforme en désert vos rues et vos places publiques, où s'étalait le commerce du monde, suspend le travail dans Paris, le paralyse dans toute la France, [...] retarde l'évacuation du territoire par les Allemands et vous expose à une nouvelle attaque de leur part, qu'ils se déclarent prêts à exécuter sans merci, si nous ne venons pas nous-mêmes comprimer l'insurrection.
[...] Le gouvernement qui vous parle aurait désiré que vous puissiez vous affranchir vous-mêmes des quelques tyrans qui se jouent de votre liberté et de votre vie. Puisque vous ne le pouvez pas, [...] il a réuni une armée sous vos murs. [...]
La France veut en finir avec la guerre civile. »

Proclamation d'Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif désigné par l'Assemblée à Versailles, aux Parisiens, 8 mai 1871, retranscrite dans *Le Petit Journal* du 11 mai 1871.

« Un bon père », illustration de Job parue en couverture de *L'Éclipse*, 15 décembre 1872.

Gravure photographiée et retouchée par Numa Fils

l'armée versaillaise déclenche les premiers incendies et les Communards en allument d'autres pour entraver l'armée et abattre les symboles des régimes républicains et impériaux

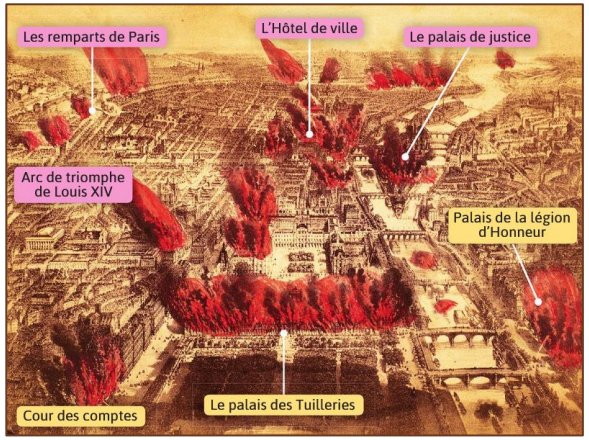

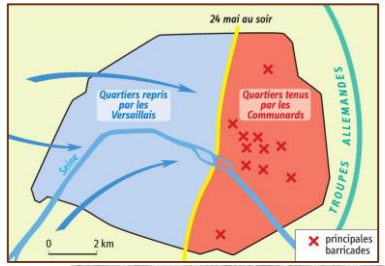

Les fusillés

Les combats selon Louise Michel

Louise Michel décrit les combats dans les quartiers populaires du nord de Paris, entre soldats versaillais, aux ordres de Thiers et Mac Mahon, et fédérés.

« Sur la porte de la mairie [de Montmartre], des fédérés du 61e bataillon nous rejoignent : "Venez, me disent-ils, nous allons mourir, vous étiez avec nous le premier jour, il faut y être le dernier" [...]. Nous avions par places, crénelé les murs avec nos mains. Des obus fouillaient le cimetière, devenant de plus en plus nombreux [...]. La nuit était venue, nous étions une poignée, bien décidés [...]. Nous sommes de moins en moins ; nous nous replions sur les barricades, elles tiennent encore. Drapeau rouge en tête, les femmes étaient passées ; elles avaient leur barricade, place Blanche [...]. Les Batignolles, Montmartre étaient pris [par Versailles], tout se changeait en abattoir. La rage était si grande que les Versaillais tuèrent de leurs propres agents allant à leur rencontre. Alors s'allumèrent comme des torches les Tuileries[1], le Conseil d'État[2], la Légion d'Honneur[3], la Cour des Comptes[4] [...]. D'abord la tuerie de masse avait eu lieu quartier par quartier à l'entrée de l'armée régulière, puis [vint] la chasse au fédéré, dans les maisons, dans les ambulances, partout. »

Louise Michel, *La Commune*, 1898, Éditions La Découverte.

1. Ancien palais de Napoléon III.
2., 3., 4. Bâtiments abritant des institutions créées par Napoléon Bonaparte (voir doc. 4).

La division entre royalistes empêche la restauration de la monarchie

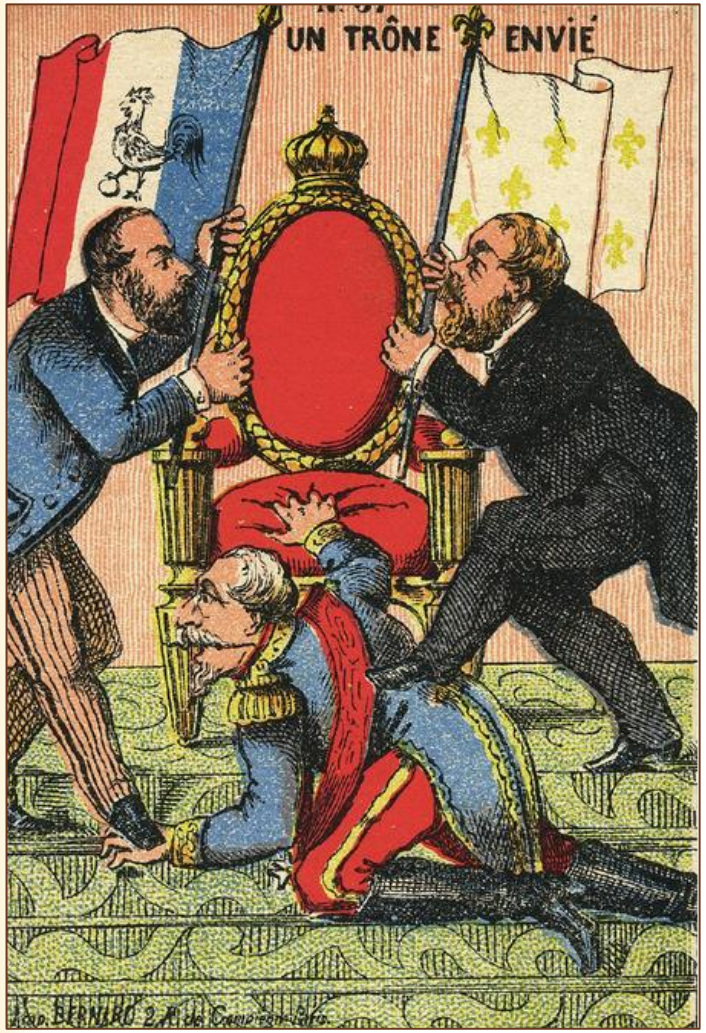

Le comte de Paris (à gauche), le comte de Chambord (à droite) et Napoléon III (en bas) se disputent le trône

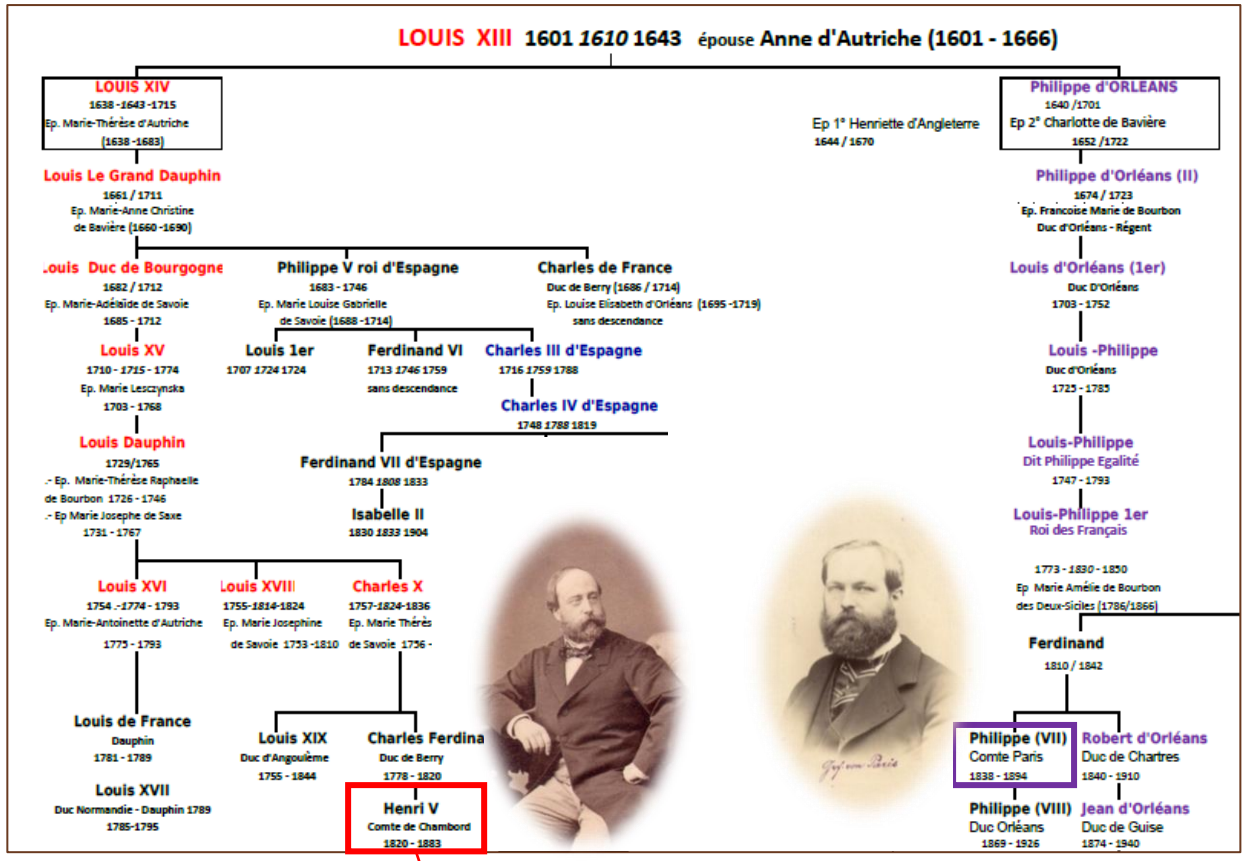

Fils posthume de Charles Ferdinand, duc de Berry et petit-fils de Charles X, il devient après la mort de ce dernier (1836) le prétendant légitimiste au trône de France sous le nom de Henri V. Ses manifestes (1870-1871), inspirés des principes de l'Ancien Régime, heurtent les monarchistes libéraux, et retardent son avènement pourtant assuré en théorie par l'appui de la majorité de l'Assemblée élue en 1871 et l'allégeance du comte de Paris (entrevue de Frohsdorf, 5 août 1873). Son intransigeance sur la question du drapeau blanc entraîne la rupture du bloc monarchiste (octobre 1873), malgré une ultime et vaine démarche auprès de Mac-Mahon. Avec lui s'est éteinte la branche aînée des Bourbons.

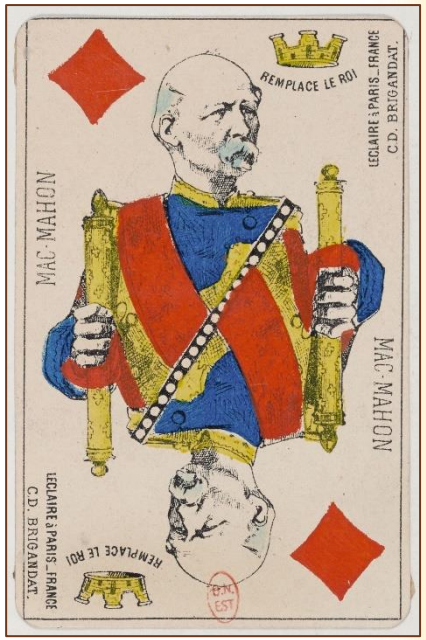

En 1873, le m^al^ légitimiste Mac Mahon, est élu président de la république dans l'attente d'une solution

La République aux républicains

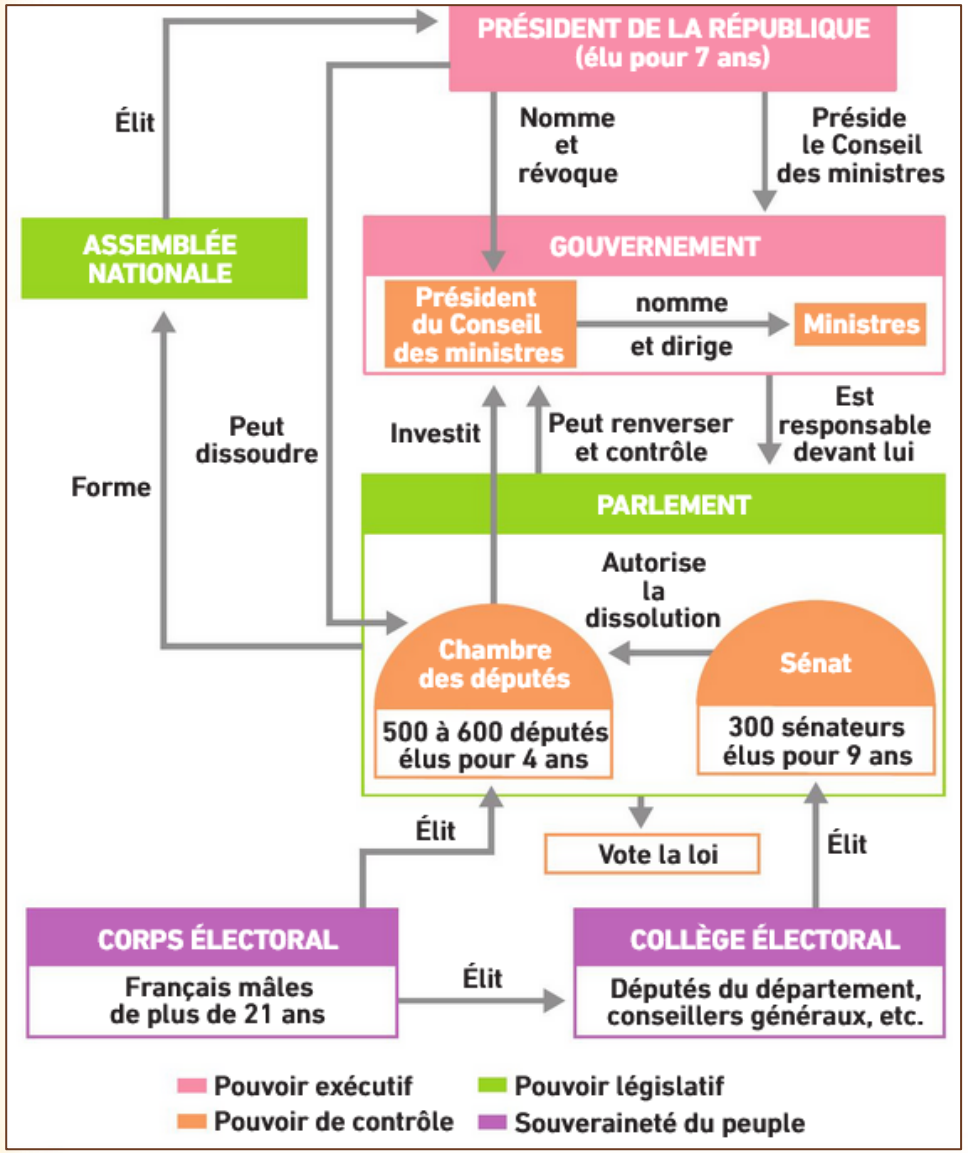

Des institutions mises en place entre 1871 et 1875

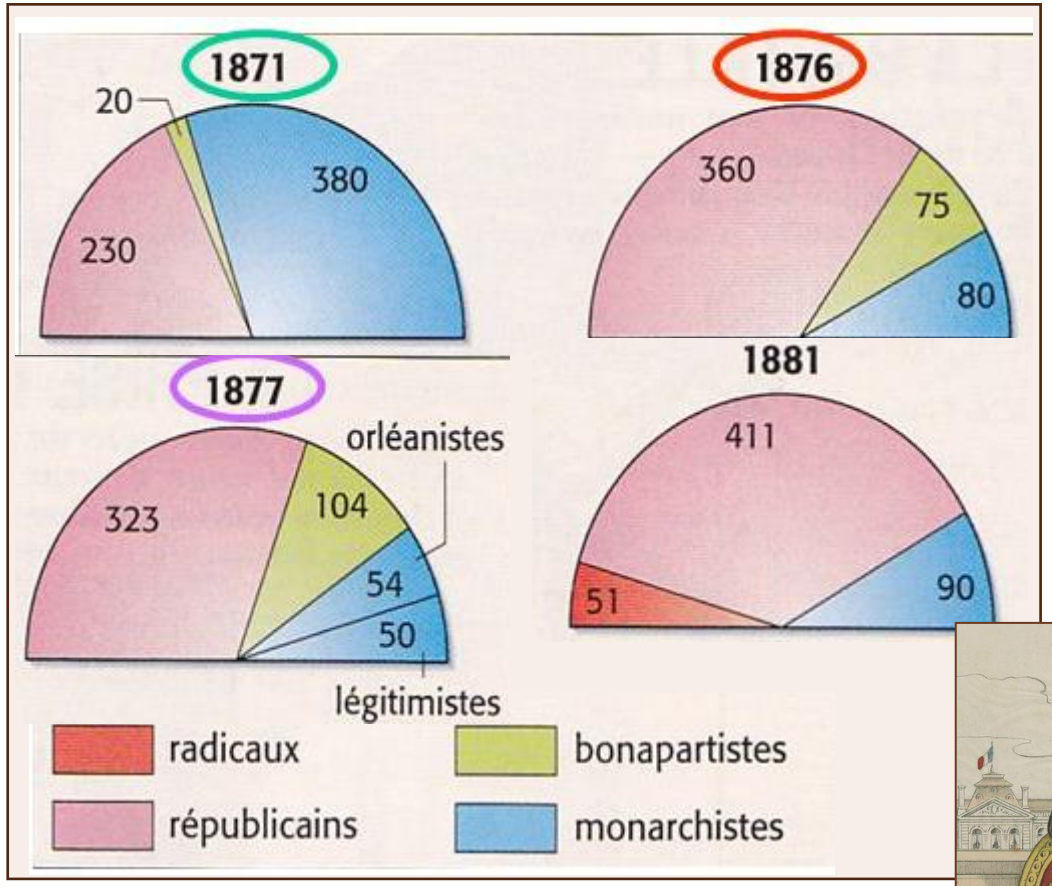

Résultats des élections à la chambre des députés

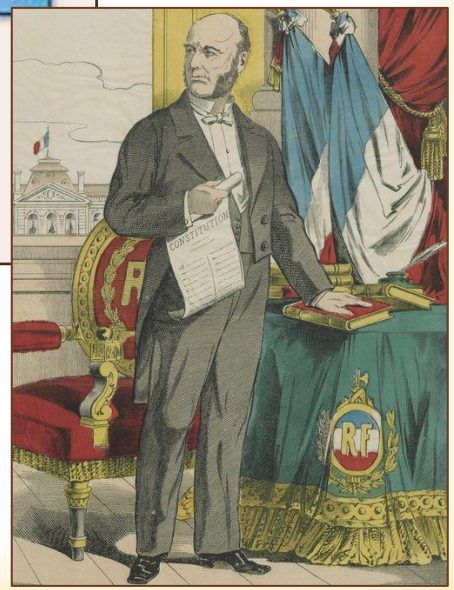

Jules Grévy, président de la République

I- L’affirmation progressive du nouveau régime républicain

B- Le rite démocratique se construit au travers pratiques dont les femmes sont exclues

Pratiques et rituels du vote se mettent en place

Le Suffrage universel
huile sur toile de Bramtot, 1891

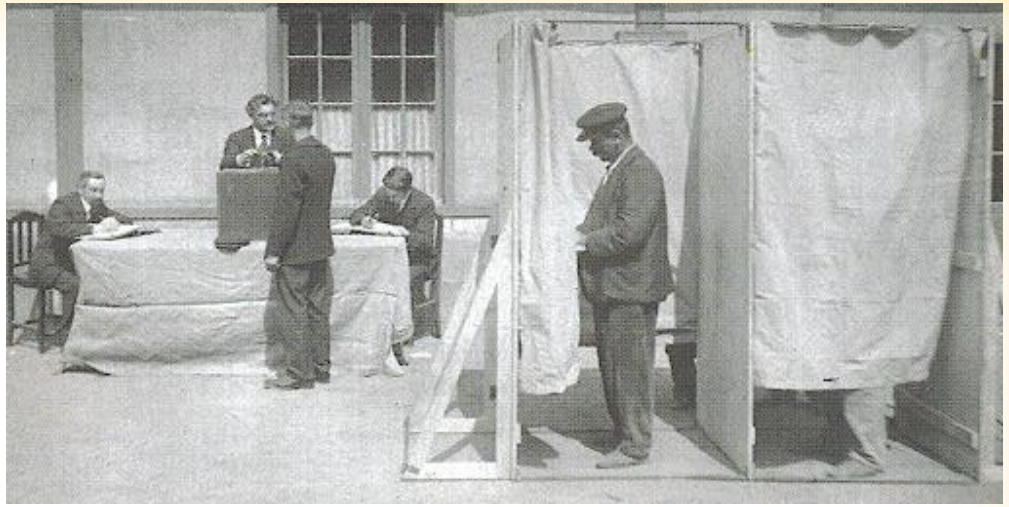

Apparition de l'isoloir et du vote secret en 1913

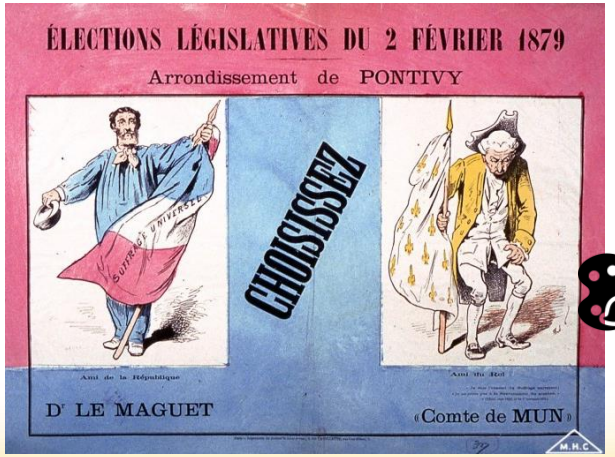

Affiche électorale

Carte d'électeur (1872)

Le combat des femmes pour l'égalité des droits politiques

Illustration du *Petit Journal*
Hubertine Auclerc brise une urne lors des municipales de 1908

LA FEMME DOIT VOTER

C'EST SON DROIT — La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. (Déclaration des droits de l'Homme, art. 6).

C'EST SON DEVOIR — Nul n'a le droit de se désintéresser des affaires publiques.

C'EST SON INTÉRÊT — La loi politique ignorant la femme, la loi civile en fait une mineure, la loi économique l'écrase.

C'est l'Intérêt de la FAMILLE — Libérer l'épouse de l'incapacité qui pèse sur elle, c'est augmenter sa dignité, accroître le respect qui lui est dû par ses enfants, et ainsi consolider la famille.

C'est l'Intérêt de la SOCIETE — Le libre et complet développement de toutes les facultés individuelles est indispensable au progrès moral et à la prospérité économique du pays.

C'est l'Intérêt de la RACE — La femme est la protectrice naturelle de l'enfance, l'adversaire irréductible de l'alcoolisme qui engendre la tuberculose, la débauche, la folie et le crime.

C'est l'Intérêt de la PATRIE — Pour se relever de ses ruines, la France a besoin de toutes les compétences, de tous les dévouements, de toutes les énergies.

C'est l'Intérêt de l'HUMANITE — Les mères, qui détestent la guerre, assureront la paix du monde.

138 millions de Femmes VOTENT dans 24 Etats

Pour Obtenir vos DROITS POLITIQUES
FRANÇAISES, UNISSEZ-VOUS!

Adhérez à la LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES.
Cotisation : 12 francs par an
donnant droit au Service Gratuit de la Revue Mensuelle LE DROIT DES FEMMES.

A gauche : Hubertine Auclerc

À droite : affiche de l'association des droits des femmes

« Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération de langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les usages parlementaires. D'autre part, elle introduirait dans la famille un élément de dissolution, qui lui ferait perdre la légitime influence qu'exerce sur le père de famille la femme respectable, qui est l'honneur de la maison […]. On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques. »

Émile Morlot, *De la capacité électorale*, thèse de droit, 1884.

« Les mains des femmes sont-elles bien faites pour le pugilat de l'arène publique ? Plus que pour manier le bulletin de vote, les mains de femmes sont faites pour être baisées, baisées dévotement quand ce sont celles des mères, amoureusement quand ce sont celles des femmes et des fiancées : … Séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme ».

Alexandre Bérard.
Rapport du Sénateur sur plusieurs propositions de loi tendant à accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité, 1919.

I- L’affirmation progressive du nouveau régime républicain

C- L’affirmation de valeurs et libertés fondamentales

Les grandes lois républicaines confèrent des libertés et des droits aux Français

Loi	Année	Dispositions
Sur la liberté de la presse	1881	Loi plus libérale que celles qui existaient auparavant.
Sur la liberté d'affichage	1881	Beaucoup de messages politiques passent par les affiches, importantes en temps de campagne électorale.
Sur la liberté de réunion	1881	Il ne faut plus d'autorisation du gouvernement pour tenir une réunion.
Lois sur l'enseignement primaire	1881-1882	L'enseignement primaire devient gratuit (1881), laïc et obligatoire (1882).
Sur la liberté syndicale	1884	Des associations chargées de la défense d'intérêts professionnels, les syndicats, peuvent se constituer librement.

LE PATRON. — S'ils s'entendent, je suis foutu !...

II- Faire aimer la République

A- La République diffuse ses symboles

Un défilé de collégiens, place de la République, 14 juillet 1883
(estampe anonyme, musée Carnavalet à Paris, fin XIXe s.).

Les symboles républicains omniprésents dans le quotidien des Français

Devise

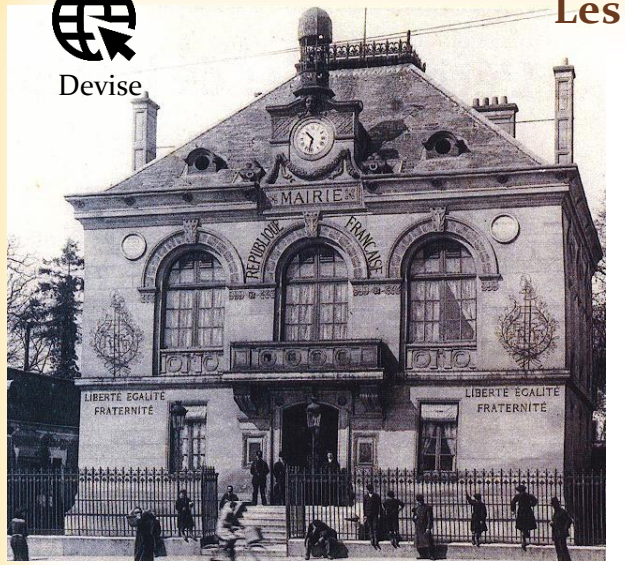

Marianne

Drapeau

Marseillaise

Le Panthéon, nécropole pour les Grands Hommes de la nation

Le Panthéon, gravure anonyme du milieu du XIXe s.

Funérailles de Victor Hugo au Panthéon

Le 23 mai, quelques jours après la mort de Victor Hugo, le Président du conseil, à l'ouverture de la séance du sénat, prononçait: « *Son génie domine notre siècle. La France par lui, rayonnait sur le monde. Les lettres ne sont pas seules en deuil, mais aussi la patrie et l'humanité, quiconque lit et pense dans l'univers entier. C'est tout un peuple qui conduira ses funérailles.* »

Gravement malade à Metz en 1744, le roi Louis XV fait le vœu, en cas de guérison, de reconstruire l'église Sainte-Geneviève. C'est seulement en 1755, que l'architecte Jacques Soufflot commence la construction de l'église en style néo-classique. Il est tout juste achevé à la veille de la Révolution.
Quand meurt Mirabeau, l'un des inspirateurs de la Révolution, le 2 avril 1791, l'Assemblée nationale décide de l'inhumer dans l'édifice et de convertir celui-ci en nécropole nationale, à l'image de l'abbatiale de Westminster, à Londres. L'église prend le nom de Panthéon, d'après un mot grec qui désigne l'ensemble des dieux.
Sous le Premier et le Second Empire, l'église est rendue au culte catholique jusqu'à ce que la IIIe République enlève les symboles du christianisme et fasse réécrire sur le fronton « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante ». En 1885, les républicains remettent la nécropole du Panthéon en service à l'occasion des funérailles de Victor Hugo.

II- Faire aimer la République

B- Le chemin de fer, outil de circulation des hommes et des idées

L'amélioration des communications

CHEMINS DE FER

Ligne de Marmande à Casteljaloux

Longueur : 25 k. 209

Les travaux d'infrastructure ont été remis par l'Etat à la Compagnie du Midi le 1er juin 1890. L'ouverture à l'exploitation a eu lieu le 23 mai 1891. Il reste à terminer la remise aux intéressés des ouvrages non incorporés au chemin de fer et à faire le bornage des terrains remis à la Compagnie ; ces opérations sont très avancées.

Le crédit affecté aux travaux d'infrastructure en 1891 est de 52,000 fr., dont 50,000 fr. dans le Lot-et-Garonne, 1,000 fr. dans les Landes et 1,000 fr. dans la Gironde pour dépenses de bureau.

Mont-de-Marsan, le 8 juillet 1891.

L'Ingénieur en Chef,
PETTIT.

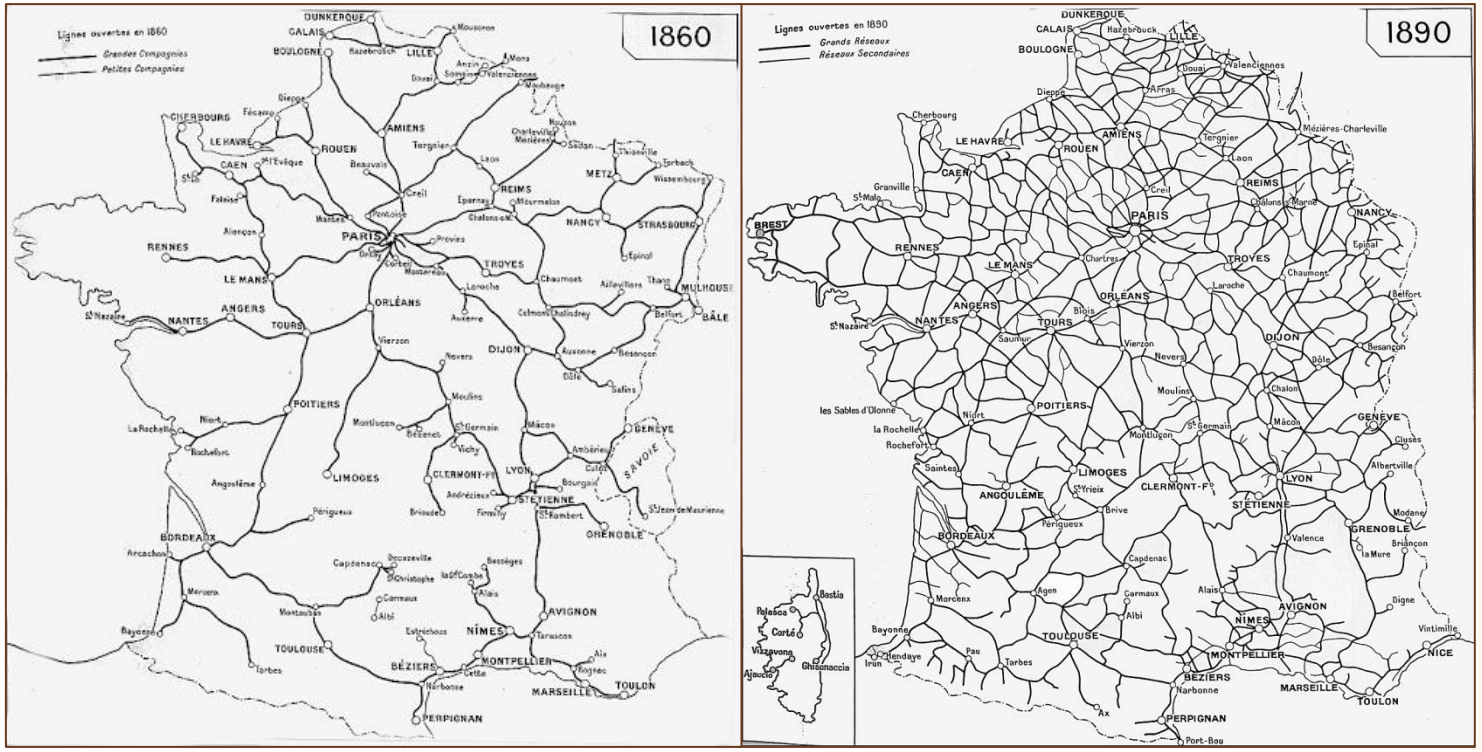

Extension rapide du réseau ferré dans le second XIXe siècle

Carte postale de la gare de Marmande de 1905

Celle-ci a été inaugurée en décembre 1855, lors de la mise en service du tronçon Langon-Tonneins sur la ligne Bordeaux-Sète

L'âge d'or de la presse : aperçu de titres paraissant quotidiennement à la fin du XIXe s.

II- Faire aimer la République

C- L’école et l’armée au service de la République

Instituteurs et institutrices

L'école de la IIIe République à travers la presse d'époque (*Retronews*)

Discours de Jules Ferry devant les « hussards noirs » de la République, surnom donné aux instituteurs et institutrices.

«Vous êtes tous les fils de 89 ! *(Bravos et applaudissements)* Vous avez été affranchis comme citoyens par la Révolution française, vous allez être émancipés comme instituteurs par la République de 1880 : comment n'aimeriez-vous pas et ne feriez-vous pas aimer dans votre enseignement et la Révolution et la République? *(Applaudissements prolongés)* Cette politique là, c'est une politique nationale ; et vous pouvez, et vous devez - la chose est facile – la faire entrer, sous les formes et par les voies voulues, dans l'esprit des jeunes enfants. »

Jules Ferry , *Discours au 2nd Congrès pédagogique des instituteurs et institutrices publics de France, 19 avril 1881.*

- **1833** : loi Guizot qui oblige chaque département à entretenir **une école normale d'instituteurs**, chargée de former les futurs maîtres
- **1879** : obligation d'entretenir aussi une **école normale d'institutrices**
- **1881** : **les études et la pension des futurs instituteurs et institutrices deviennent gratuites**. Les études durent 3 ans, de 16 à 19 ans, puis 2 ans de stage. Il s'agit souvent des meilleurs élèves issus des classes populaires

Ecole Normale d'instituteurs de Mâcon

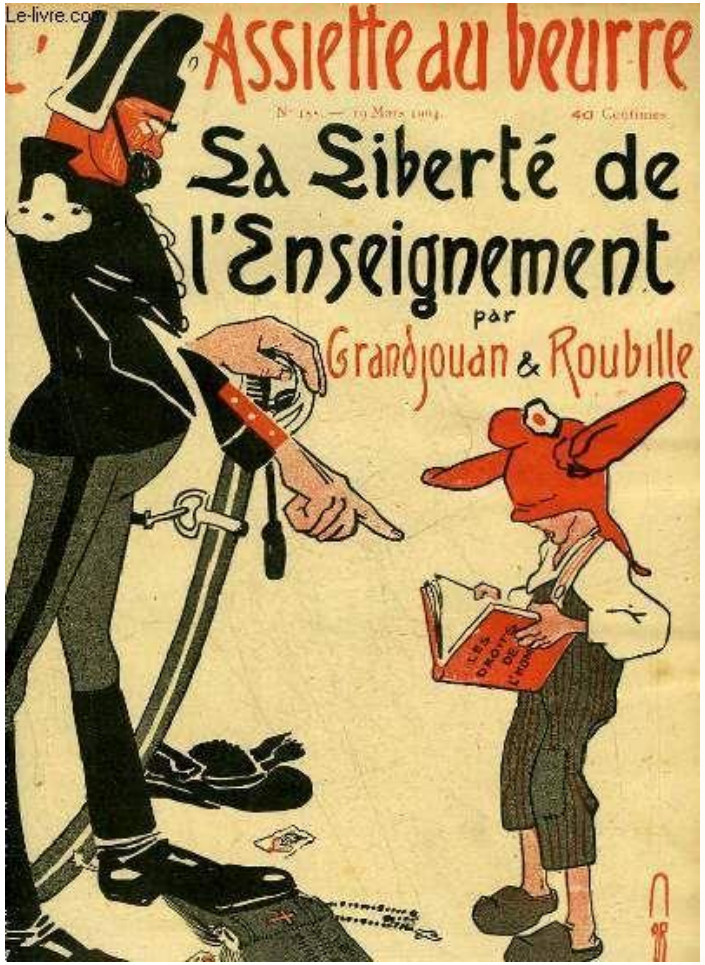

Une de l'*Assiette au beurre*, n°155, 1904

Le Tour de France par deux enfants, le best seller de la fin du XIXe s. :
Un manuel pour faire aimer la France et la République

Analyse très détaillée
et thématique

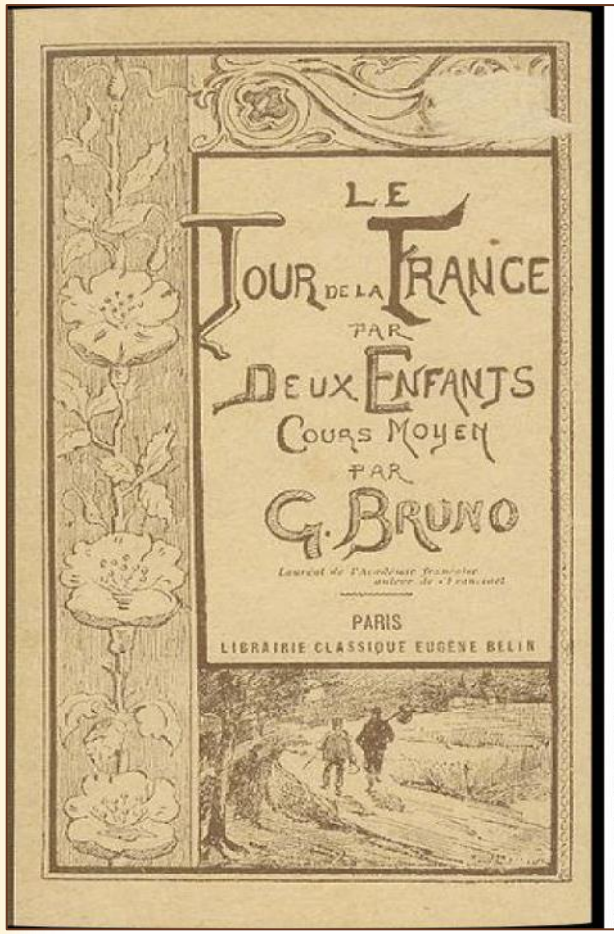

LE

TOUR DE LA FRANCE

PAR DEUX ENFANTS

I. — Le départ d'André et de Julien.

Rien ne soutient mieux notre courage que la pensée d'un devoir à remplir.

Par un épais brouillard du mois de septembre deux enfants, deux frères, sortaient de la ville de Phalsbourg en Lorraine. Ils venaient de franchir la grande porte fortifiée qu'on appelle *porte de France*.

Chacun d'eux était chargé d'un petit paquet de voyageur, soigneusement attaché et retenu sur l'épaule par un bâton. Tous les deux marchaient rapidement, sans bruit; ils avaient l'air inquiet. Malgré l'obscurité déjà grande, ils cherchèrent plus d'obscurité encore et s'en allèrent cheminant à l'écart le long des fossés.

Porte fortifiée. — Les portes des villes fortifiées sont munies de *ponts-levis* jetés sur les fosses qui entourent les remparts; quand on lève les ponts et qu'on ferme les portes, nul ennemi ne peut entrer dans la ville. — Phalsbourg a été fortifiée par Vauban et démantelée par les Allemands. Traversée par la route de Paris à Strasbourg, elle n'a que deux portes : la *porte de France* à l'ouest et la *porte d'Allemagne* au sud-est, qui sont des modèles d'architecture militaire.

lever. On se réunissait la nuit sous l'ombre impénétrable des grandes forêts, auprès des énormes pierres qui servaient d'autels; on parlait de la liberté, on parlait de la patrie, et l'on promettait de donner sa vie pour elle.

Un autel des anciens Gaulois. — On trouve dans certaines contrées de la France, et surtout en Bretagne, des sortes de grandes tables de pierre qui, construites depuis les temps les plus reculés, servaient d'autels aux Gaulois, nos ancêtres. C'est sur ces tables qu'ils sacrifiaient leurs victimes, et ces victimes étaient parfois des hommes, des prisonniers de guerre, des esclaves. On appelle ces monuments de pierre des *dolmens*.

Julien s'interrompit encore pour montrer à Jean-Joseph un autel des anciens Gaulois, puis il reprit sa lecture :

Au jour désigné d'avance, la Gaule entière se souleva d'un seul coup, et ce fut un réveil si terrible que, sur plusieurs points, les légions romaines furent exterminées.

César, qui se préparait alors à quitter la Gaule, fut forcé de revenir en toute hâte, pour combattre Vercingétorix et les Gaulois révoltés. Mais Vercingétorix vainquit César à Gergovie.

— Gergovie, dit Jean-Joseph, c'est un endroit à côté de Clermont, j'en ai entendu parler plus d'une fois. Continuez, Julien; j'aime ce Vercingétorix.

Six mois durant, Vercingétorix tint tête à César, tantôt vainqueur, tantôt vaincu.

Enfin César réussit à enfermer Vercingétorix dans la ville d'Alésia, où celui-ci s'était retiré avec soixante mille hommes.

Alésia, assiégée et cernée par les Romains, comme notre grand Paris l'a été de nos jours par les Prussiens, ne tarda pas à ressentir les horreurs de la famine.

— Oh ! dit Julien, un siège, je sais ce que c'est : c'est comme à Phalsbourg, où je suis né et où j'étais quand les Allemands l'ont investi. J'ai vu les boulets mettre le feu aux maisons, Jean-Joseph; papa, qui était charpentier et pompier, a été blessé à la jambe en éteignant un incendie et en sauvant un enfant qui serait mort dans le feu sans lui.

— Il était brave, votre père, dit Jean-Joseph avec admiration.

— Oui, dit Julien, et nous tâcherons de lui ressembler, André et moi. Mais voyons la fin de l'histoire :

La ville, où les habitants mouraient de faim, songeait à la nécessité de se rendre, lorsqu'une armée de secours venue de tous les autres points de la Gaule se présenta sous les murs d'Alésia.

Une grande bataille eut lieu; les Gaulois furent d'abord vainqueurs, et César, pour exciter ses troupes, dut combattre en personne. On le reconnaissait à travers la mêlée à la pourpre de son vêtement. Les Romains reprirent l'avantage; ils enveloppèrent l'armée gauloise. Ce fut un désastre épouvantable.

Dans la nuit qui suivit cette funeste journée, Vercingétorix, voyant la cause de la patrie perdue, prit une résolution sublime. Pour sauver la vie de ses frères d'armes, il songea à donner la sienne. Il savait combien César le haïssait; il savait que plus d'une fois, dès le commencement de la guerre, César avait cherché à se faire livrer Vercingétorix par ses compagnons d'armes, promettant à ce prix de pardonner aux révoltés. Le noble cœur de Vercingétorix n'hésita point : il résolut de se livrer lui-même.

Vercingétorix, de la tribu des Arvernes (habitants de l'Auvergne), vivait au dernier siècle avant J.-C.

Au matin, il rassembla le conseil de la ville et y annonça ce qu'il avait résolu. On envoya des parlementaires porter ses propositions à César. Alors, se parant pour son sacrifice héroïque comme pour une fête, Vercingétorix, revêtu de sa plus riche armure, monta sur son cheval de bataille. Il fit ouvrir les portes de la ville, puis s'élança au galop jusqu'à la tente de César.

Arrivé en face de son ennemi, il arrête tout d'un coup son cheval, d'un bond saute à terre, jette aux pieds du vainqueur ses armes étincelantes d'or, et fièrement, sans un seul mot, il attend immobile qu'on le charge de chaînes.

Vercingétorix avait un beau et noble visage; sa taille superbe, son attitude altière, sa jeunesse produisirent un moment d'émotion dans le camp de César. Mais celui-ci, insensible au dévouement du jeune chef, le fit enchaîner, le traîna derrière son char de triomphe en rentrant à Rome, et enfin le jeta dans un cachot.

Six ans Vercingétorix languit à Rome dans ce cachot noir et infect. Puis César, comme s'il redoutait encore son rival vaincu, le fit étrangler.

— Hélas! dit Jean-Joseph avec amertume, il était bien cruel ce César.

— Ce n'est pas tout, Jean-Joseph, écoutez :

L'armée au service de la République

« Le 27 juillet 1872, malgré les réticences d'Adolphe Thiers, alors aux affaires, et d'une partie des conservateurs, une première loi établit un service militaire personnel de cinq ans et supprime le remplacement. Le tirage au sort perdure : les « mauvais » numéros effectuent la durée du service, les « bons » une année seulement. (…) Mais il faut attendre la « République des républicains » pour que le service militaire devienne réellement universel. Connu comme la loi des « Curés sac au dos », le texte du 15 juillet 1889 fixe un service de trois ans pour tous. (…)

Dès 1887, Jean Jaurès écrit : « En même temps qu'il est une grande école patriotique, le régiment est une grande école républicaine. » Pourtant, durant leur service, sans droit de vote ni droit d'expression et d'association, les soldats ne sont pas considérés comme des citoyens. L'armée doit être un instrument ou, selon l'expression consacrée : la « grande muette ». »

Alain Bergougnioux, *TDC* N° 796

Photographie d'appelés, 1911

Billets de tirage au sort

Musée de l'armée

Cartes postales

III- Des contestations encore vives de la République

A- Au nom d’une conception plus sociale et libérale de la République

Une République discréditée et attaquée

Le scandale de Panama

Le polémiste antisémite Édouard Drumont dénonce dans son journal le scandale des 104 députés « chéquards » ayant perçu des sommes provenant de la Compagnie de percement de l'isthme de Panama dirigée par l'ingénieur Ferdinand de Lesseps.

« Monsieur de Lesseps est un académicien, et l'illustre corps est peu soucieux de voir un de ses membres condamné pour abus de confiance [...]. J'aurai à examiner les rapports de la Compagnie de Panama avec les entrepreneurs de la finance, et enfin le monde parlementaire [...]. Pendant la période de Panama, la presse fut domestiquée [...]. À qui Ch. de Lesseps faisait-il cette faveur[1] [...] ? À toute une bande de vautours, à commencer par les administrateurs, les hommes politiques dont on payait ainsi le concours[2] [...]. Voulait-on, par exemple, payer un ministre ? Sous un nom d'emprunt quelconque, par l'intermédiaire d'un établissement financier, on lui attribuait un nombre de parts représentant la somme promise [...]. Arton [un homme de main] commanditait *La Presse* avec de l'argent du Panama. La dynastie de Lesseps et leurs serviteurs restent debout et narguent la justice et trouvent encore un appui dans les sphères gouvernementales. »

Micros (pseudonyme d'Édouard Drumont), *La Libre Parole*, 12-18 septembre 1892.

1. Sommes versées au titre de primes. Charles de Lesseps est le fils de Ferdinand de Lesseps, tous deux accusés de corruption.
2. Il s'agit d'obtenir le soutien de députés pour voter l'autorisation d'un emprunt en faveur de la compagnie de percement de l'isthme de Panama.

« L'assaut de la République », dessin de Pépin paru dans *Le Grelot* n° 908, 2 septembre 1888.

❶ L'extrême gauche radicale (sous les traits du député Henri Rochefort)
❷ Les monarchistes et cléricaux
❸ Les bonapartistes ❹ Le général Boulanger

Caricature d'Henri Meyer pour *Le Petit Journal illustré*, 7 janvier 1893.

Le banquier juif Jacques de Reinach, agent financier de la Compagnie du canal de Panama ayant payé des parlementaires pour qu'ils votent un emprunt en faveur de la construction du canal, « partage le gâteau » avec la famille de Lesseps et les autres accusés de corruption, tandis qu'un gendarme commence à arrêter les coupables.

Les attentats anarchistes (1892-94)

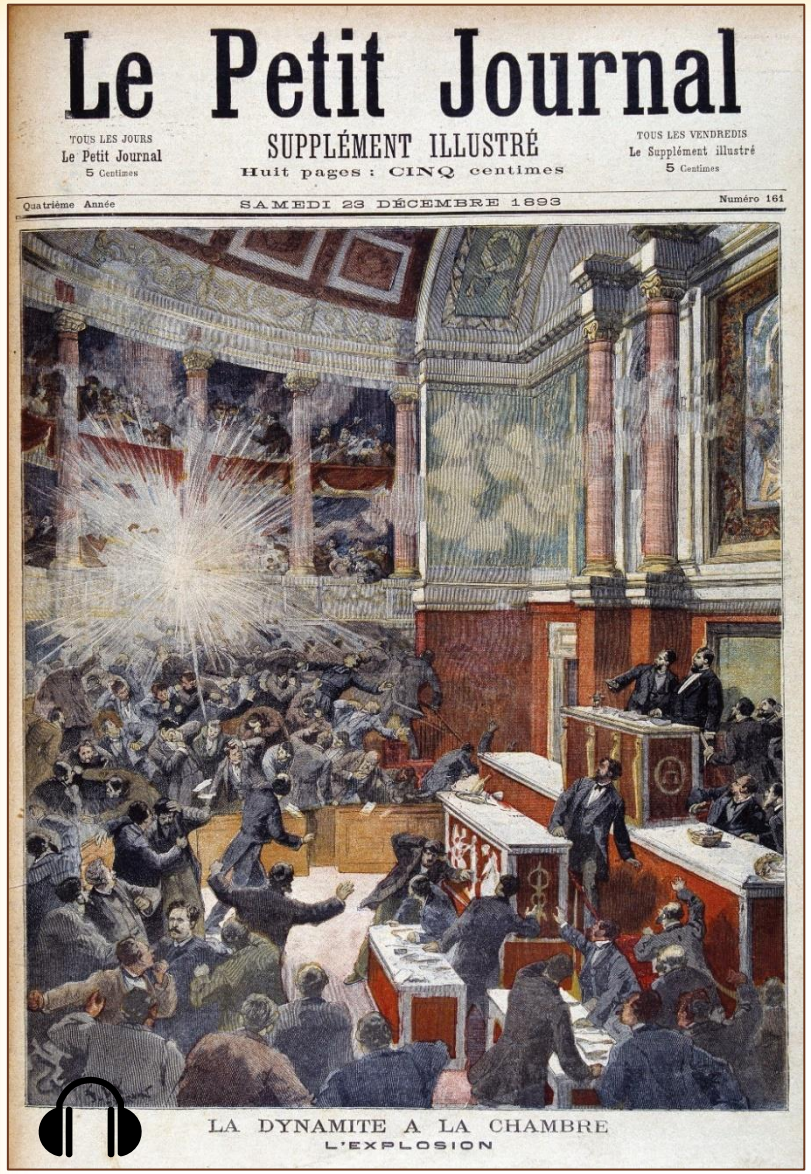

Le Petit Journal

TOUS LES JOURS Le Petit Journal 5 Centimes

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES VENDREDIS Le Supplément illustré 5 Centimes

Quatrième Année — SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1893 — Numéro 161

LA DYNAMITE A LA CHAMBRE
L'EXPLOSION

Une du *Petit Journal* du 23 décembre 1893
Attentat à la Chambre des députés

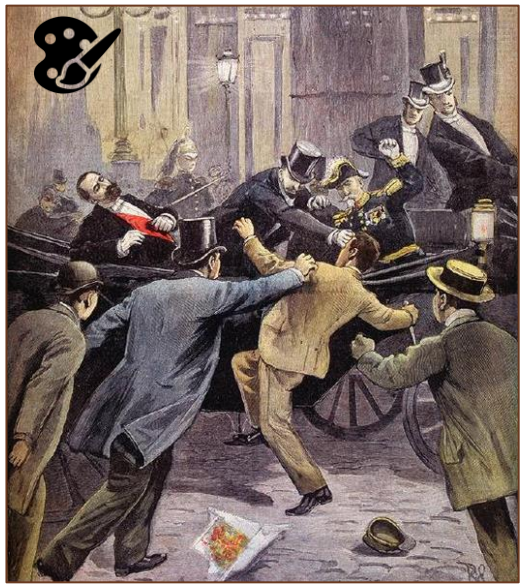

Supplément du *Petit Journal* du 2 juillet 1894
Assassinat du président Sadi Carnot

En France, le courant anarchiste puise son inspiration dans Proudhon tout en subissant fortement l'influence du philosophe Bakounine et de Kropotkine. Au départ, le mouvement offre un caractère intellectuel prononcé avec des hommes comme Jean Grave, Élisée Reclus, Sébastien Faure qui animent des petits groupes et des feuilles à très petit tirage comme la Revue libertaire ou le Père Peinard. L'anarchie apparaît alors comme la « **négation du principe d'autorité dans l'organisation sociale et de toutes les contraintes qui procèdent des institutions basées sur ce principe** ». En marge de ce courant idéaliste, une autre tendance ne tarde pas à se manifester, celle de l'action directe. Il s'agit de détruire la société par le terrorisme. Pendant deux ans, de 1892 à 1894, une poignée d'individus, les Ravachol, Henry, Liabeuf, Jacob font trembler la société française, faisant exploser des bombes, des " marmites infernales " dans les cages d'escalier, les cafés, les restaurants. Le mouvement connaît son apogée avec l'explosion, à la Chambre, d'une bombe jetée par Vaillant (9 décembre 1893) et surtout avec l'assassinat du président Carnot (24 juin 1894) par Caserio, un garçon de vingt ans.

Source : Le Point, 4 septembre 2013

L'anarchisme à travers la presse d'époque (*Retronews*)

Article plus détaillé Revue *L'Histoire*

III- Des contestations encore vives de la République

B- Au nom d’une conception plus autoritaire de la République

La crise boulangiste

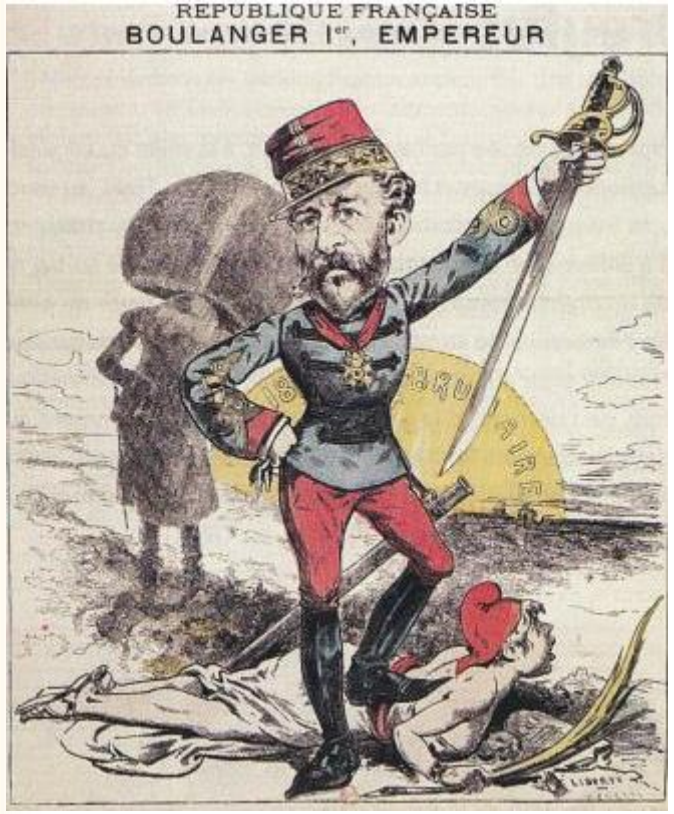

Caricature en une du journal *Le Grelot*, 29 mai 1887

La crise boulangiste a bouleversé la vie politique française pendant trois années, de 1887 à 1889. Au cours de cette période, le général Boulanger a rassemblé autour de son nom les espoirs d'une grande partie de l'opinion publique hantée par la menace d'une guerre avec l'Allemagne et déçue par la médiocrité du régime républicain en place.

Qui était ce général ? Après une brillante carrière militaire, Georges Boulanger est devenu ministre de la Guerre en 1886. Très vite, il apparaît comme un ministre très populaire dont les réformes séduisent la troupe et l'opinion publique. Bel homme, il impressionne par sa prestance et son élégance lors de la revue du 14 juillet 1886, à Longchamp. Par des mesures simples et efficaces, il améliore le sort des hommes de troupe. Républicain, ami de Gambetta et de Clemenceau, il sait faire preuve de fermeté à l'égard de la partie la plus conservatrice de l'armée, de sensibilité royaliste. Son image est complexe. Perçu comme le "brave général", c'est aussi le "général Revanche" au moment de l'affaire Schnaebelé quand il envisage la mobilisation de l'armée face à la menace allemande.

Il quitte le gouvernement avec la chute du ministère Goblet, en mai 1887. Il cesse alors d'être l'homme d'un parti pour **incarner toutes les nostalgies d'un pays vaincu et toutes les espérances de ceux qui veulent en finir avec le régime républicain en place.**

Élu député du Nord en avril 1888, **il devient le chef du camp nationaliste à la Chambre**. Il mène alors une campagne vigoureuse contre le gouvernement. **Il exige la révision de la Constitution, prône la dissolution de l'assemblée parlementaire.** Le 12 juillet, c'est l'affrontement avec le Président du Conseil, Charles Floquet. Les deux hommes vont jusqu'à se battre en duel : c'est Boulanger qui est blessé…

Ayant démissionné de sa charge de député, Boulanger se fait à nouveau plébisciter à l'occasion de nouvelles élections partielles. Dans le pays, l'agitation est à son comble. Le gouvernement réagit en dénonçant le "complot boulangiste", et lance un mandat d'arrêt contre le général, en avril 1889. Boulanger s'exile alors à Bruxelles. Il est condamné par contumace. Le mouvement qu'il a incarné se met à refluer avec rapidité ; les élections législatives de septembre 1889 ne lui sont pas favorables. Boulanger mourra en Belgique en septembre 1891 : bouleversé par la disparition de sa maîtresse (décédée d'une phtisie), il se suicidera sur sa tombe, en amant inconsolable…

Source : https://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/Zola/Chrono/ZolaHis2_Boul.htm

Les début de l'Affaire Dreyfus (1894) : La condamnation d'un officier français pour trahison

Le bordereau à l'origine de l'accusation

« Je vous adresse cependant, Monsieur quelques renseignements intéressants :
1. Une note sur le frein hydraulique du 120 et la manière dont s'est conduite cette pièce
2. Une note sur les troupes de couverture (quelques modifications seront apportées par le nouveau plan) ;
3. Une note sur une modification aux formations de l'artillerie ;
4. Une note relative à Madagascar ;
5. Le projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne (14 mars 1894)
Ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer et je ne puis l'avoir à ma disposition que quelques jours. Le ministre en a envoyé un nombre fixe ; chaque officier détenteur doit remettre le sien après les manœuvres. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le prendrai. Je vais partir en manœuvre. »

La dégradation du capitaine Dreyfus, 1894

Le Juif cupide, le Juif-traître et le Juif déicide réunis en un seul dessin. En légende: Juda défendu par ses frères, qui crient à l'erreur judiciaire.

La *Libre Parole* annonce le 29 octobre 1894 l'arrestation d'un officier juif. Ce journal fait campagne pour sa condamnation.

Le rôle d'Emile Zola dans l'Affaire Dreyfus

« Monsieur le président,
[...] Vous vous préparez à présider au solennel triomphe de notre Exposition universelle, qui couronnera notre grand siècle de travail, de vérité et de liberté. Mais quelle tache de boue sur votre nom – j'allais sire sur votre règne - que cette abominable affaire Dreyfus ! Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. (....) J'accuse le général Billot [ministre de la guerre en 1896] d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées. (...) »

Emile Zola, lettre ouverte au président de la République, publiée dans l'Aurore, 13 janvier 1898.

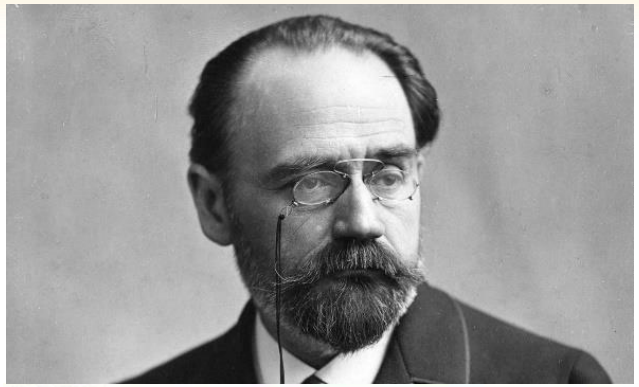

Cinq Centimes

ERNEST VAUCHAN

L'AURORE

Littéraire, Artistique, Sociale

ERNEST VAUCHAN

J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Par ÉMILE ZOLA

LETTRE A M. FÉLIX FAURE Président de la République

La diffusion à 300 000 exemplaires, le 13 janvier 1898, puis les deux procès faits à l'écrivain cristallisent les deux camps.

La mobilisation dreyfusarde :
une mobilisation en faveur d'une conception libérale de la République

« Républicains !
Ainsi que nous l'avions prévu (…) [le verdict du] conseil de guerre de Rennes (…) déclarant que le Colonel Henry [auteur du faux qui fit condamner Dreyfus, et] (…) le commandant Estherhazy (…) sont des modèles de vertu et d'honneur et que le capitaine Dreyfus, parce qu'il est juif, est le véritable traître. (…)
C'est la lutte ouverte contre la démocratie républicaine, contre la République, contre les libertés que nous possédons. »

Tract de la Ligue de défense républicaine, Vienne (Isère), 11 septembre 1899.

La Vérité
caricature : *Le Grelot* du 19 décembre 1897.

La mobilisation antidreyfusarde : une mobilisation en faveur d'une conception autoritaire de la République

Dessin de la dégradation de Dreyfus de L. Royer paru dans *Le Journal illustré*

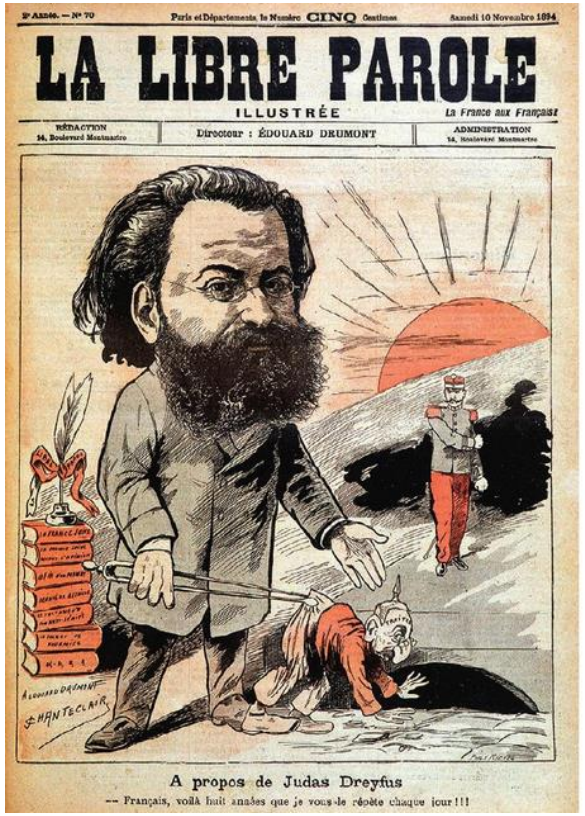

« A propos de Judas Dreyfus », caricature de C. Chanteclair, *La Libre Parole illustrée*, 10 novembre 1894 (journal dirigé par Drumont)

Allégorie de Forain paru à la Une de *Psst...!*, 23 juillet 1898

La victoire d'une conception libérale de la République

20 février 1898 : Fondation de la Ligue des Droits de l'Homme.

« A partir de ce jour, toute personne dont la liberté serait menacée ou dont le droit serait violé, est assuré de trouver auprès de nous aide et assistance »

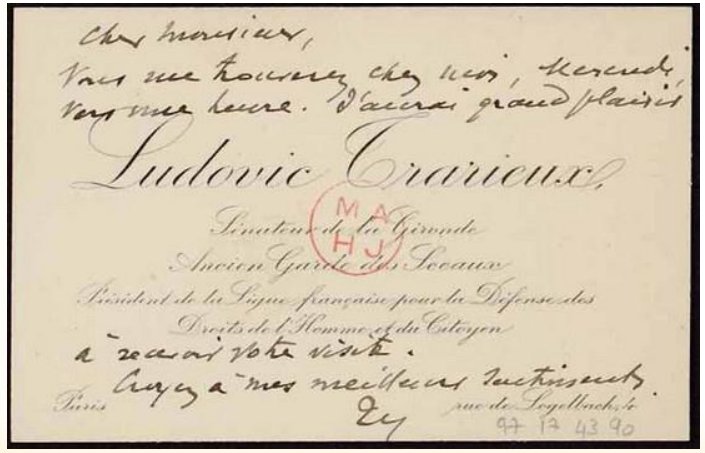
Cher monsieur,
Vous me trouverez chez moi, mercredi, vers une heure. J'aurai grand plaisir
Ludovic Trarieux
Sénateur de la Gironde
Ancien Garde des Sceaux
Président de la Ligue française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen
à recevoir votre visite.
Croyez à mes meilleurs sentiments.
Paris
rue de Lagelloch, 6
97 12 43 90

Invitation de Ludovic Trarieux, fondateur de la Ligue des Droits de l'Homme, **à Alfred Dreyfus.** 1901

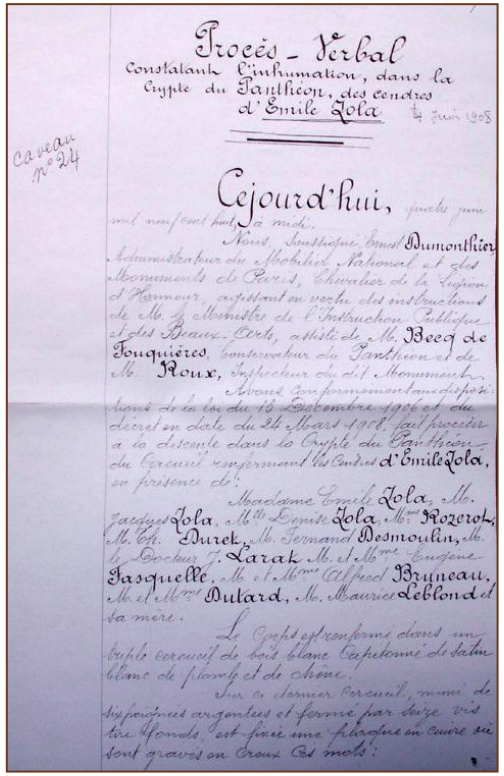
Procès-Verbal
Constatant l'inhumation, dans la Crypte du Panthéon, des cendres d'Emile Zola
Caveau n° 24
Cejourd'hui,
Nous, Soussigné, Benoit Dumonthier, Administrateur du Mobilier National et des Monuments de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur, agissant en vertu des instructions de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, assisté de M. Becq de Fouquières, Conservateur du Panthéon et de M. Roux, Inspecteur du dit Monument.
Avons conformément au dispositions de la loi du 15 Décembre 1896 et du décret en date du 26 Mars 1897, fait procéder à la descente dans la Crypte du Panthéon du Cercueil renfermant les Cendres d'Emile Zola, en présence de :
Madame Emile Zola, M. Jacques Zola, Mlle Denise Zola, Mme Rozerot, M. Th. Durck, M. Fernand Desmoulin, M. le Docteur J. Larak, M. et Mme Eugène Pasquelle, M. et Mme Alfred Bruneau, M. et Mme Dulard, M. Maurice Leblond et sa mère.
Le Crypte est renfermé dans un triple cercueil de bois blanc tapissé de satin blanc de plomb et de chêne.
Sur ce dernier cercueil, muni de six poignées argentées et fermé par douze vis sur fonds, est fixé une plaque en cuivre sur laquelle sont gravés en creux ces mots :

La panthéonisation de Zola, héros de la République de la liberté

III- Des contestations encore vives de la République

C- La laïcité : un combat des républicains au début du XXe siècle

1905 : La séparation des Eglises et de l'Etat – Deux points de vue

Lithographie anonyme (1905, Musée Jean Jaurès de Castres)

Illustration d'Achille Lemot parue dans *Le Pèlerin*, 17 avril 1904